

Sujet : [INTERNET] Avis d'enquête publique TRIMET

De : > gerard.savoye (par Internet) <gerard.savoye@cegetel.net>

Date : 09/04/2021 10:16

Pour : <ddcspp-enregistrement-icpe@savoie.gouv.fr>

Monsieur COENDOZ, Commissaire Enquêteur,

Je vous adresse aujourd'hui un **avis négatif pour la demande d'augmentation de production d'aluminium par TRIMET, et partant des rejets de fluor dans l'atmosphère**. Aujourd'hui, les 80 tonnes de rejets annuels de fluor produisent suffisamment d'effets indésirables sur la flore et la faune. Cela est constaté par tous les acteurs, TRIMET, la DREAL et les producteurs agricoles. Les indemnités versées par TRIMET à ces derniers ne peut être une fin en soi, ni satisfaisantes. TRIMET détruit la nature.

Notre vallée de Maurienne souffre déjà suffisamment des pollutions dus aux transports routiers et aux rejets industriels d'ARKEMA (95 tonnes annuelles de Composés Organiques Volatiles) et de FERROPEM. Ces trois usines rejettent dans l'atmosphère des centaines de tonnes de composés chimiques par an qui se caractérisent par leur grande volatilité. Ils se répandent aisément dans l'atmosphère, la nature, les ateliers, les bureaux et les habitations, entraînant ainsi des impacts directs et indirects sur les êtres vivants et l'environnement ... et in fine ils contribuent au réchauffement climatique de la planète.

A cela il convient d'ajouter les rejets de CO₂ propres au chantier Lyon/Turin et, si le projet se concrétise, qui vont perdurer jusqu'en 2030 (et plus certainement).

Pour l'ensemble de ces raisons et afin de protéger notre belle vallée touristique de Maurienne **je dépose un avis négatif à la demande d'augmentation des rejets de fluor par TRIMET**.

Vous remerciant de la prise en compte de mes arguments,
Très sincèrement

Gérard SAVOYE

248, Chemin de Cacprin

73130 La Chambre

mail to : gerard.savoye@cegetel.net

Tél. 0603077876